

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

-----  
Commissariat à la Sécurité  
Alimentaire (CSA)

-----  
Projet de Mobilisation des Initiatives  
en matière de Sécurité Alimentaire  
au Mali (PROMISAM)



REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple – Un But – Une Foi

REGION DE MOPTI  
Cercle de Douentza  
Commune rurale de Dianwely

# PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE COMMUNE RURALE DE DIANWELY

**2006- 2010**

*Elaboré avec l'appui technique et financier de l'USAID-Mali  
à travers le projet d'appui au CSA, le PROMISAM*



**Août 2006**

## PREMIERE PARTIE

### I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION.

#### **1. Rappel de l'insécurité alimentaire de la commune**

La sécurité alimentaire peut se définir comme l'accès durable et assuré pour tous les groupes et individus sociaux à la nourriture pour satisfaire le besoin alimentaire C'est aussi l'accès pour toute personne et à tout moment à une alimentation saine et suffisante pour mener une vie active en pleine santé (Banque mondiale)

La sécurité alimentaire renvoie à 4 piliers ou conditions pour être reconnue comme acquise ; ce sont :

- la disponibilité des aliments
- l'accès aux aliments
- l'utilisation des aliments
- la stabilité dans l'approvisionnement

#### **2. Nécessité de l'élaboration d'un PSA**

L'élaboration d'un Plan de Sécurité Alimentaire s'avère nécessaire en raison d'une part de la situation d'insécurité alimentaire qui prévaut dans la commune, et d'autre part par le fait que la planification et la mise en œuvre des objectifs et activités de sécurité alimentaire relèvent des responsabilités des collectivités territoriales et s'inscrivent dans la stratégie nationale du Mali en la matière ainsi que la loi d'orientation Agricole Elle doit permettre aux acteurs de la commune d'avoir une vision et des orientations claires ainsi que les outils et stratégies spécifiques et appropriés de réalisation de la sécurité alimentaire

#### **3. Objectifs de l'exercice**

Les objectifs visés à travers l'exercice sont :

- renforcer les capacités des élus et autres acteurs de la commune à élaborer un cadre de référence pour la lutte contre l'insécurité alimentaire ;
- favoriser la coordination et l'harmonisation des interventions en la matière ;
- faciliter le suivi évaluation des activités en matière de sécurité alimentaire ;
- aider la commune à prévenir ou minimiser les risques et calamités sur les conditions alimentaires des ménages

Dans la commune de Dianwely, l'insécurité alimentaire en terme de disponibilité est établie avec un déficit céréalier de 32, 86 kg par personne par rapport à la production de 2005 (en comparaison avec la norme FAO de 255,5kg/personne par an) ; en terme d'accès et d'utilisation, si le problème de transport se pose moins, il en va différemment du pouvoir d'achat des ménages qui sont en majorité pauvre et loin du chef lieu de la commune qui abrite une banque de céréales ; l'utilisation est critique du point de vue de la qualité nutritive et l'hygiène alimentaire dans la mesure où les ménages en particulier les femmes confrontées à l'analphabétisme, à l'insuffisance d'eau potable, l'insalubrité ne sont strictes sur le respect des

normes de sécurité sanitaire des aliments préparés ou recueillis. Les problèmes de gestion des banques de céréales tels que le non paiement des dettes, la mauvaise programmation affectent souvent l'approvisionnement régulier et les prix.

## **II METHODOLOGIE D'ELABORATION DU PSA**

Le processus d'élaboration du plan de sécurité alimentaire de la commune a été itératif et participatif; il a connu donc plusieurs étapes conformément à la méthodologie et aux outils mis à disposition par le projet. Ces étapes sont

- la formation des acteurs

Elle regroupé à Douentza les élus, les secrétaires généraux et les représentants du CCC, des ONGs et projets présents dans le cercle, l'administration et la coordination des associations féminines. Elle a permis aux participants de connaître et approfondir les concepts liés à la sécurité alimentaire, la politique et la stratégie nationale du Mali en matière de sécurité alimentaire, de se familiariser avec les outils d'élaboration d'un plan de sécurité alimentaire.

- la campagne d'information et de sensibilisation des populations à travers la radio, les moyens traditionnels, les missions d'information
- la tenue des journées de consultation intercommunautaires par lesquelles les élus et animateurs ont procédé avec les représentants des différents villages de la commune au recensement des atouts/ potentialités et ressources des communautés, l'identification des problèmes et des solutions aux problèmes de sécurité alimentaire,
- la tenue de l'atelier de planification qui a réuni les élus et les délégués des villages
- la restitution/validation du plan par les populations
- l'adoption du plan de sécurité alimentaire par le conseil communal

## **II. APERCU SUR LA COMMUNE**

### **2.1. Historique**

La commune de Dianvely est née de la reforme administrative de 1996 à travers la loi 96-059 portant création des communes du Mali. Elle se compose de 8 villages officiels : Dianvely Maoundé, Dianvely Kessel, Soroni, Guimel, Guereban, Fombori Do, Beni et Gamni et du hameau de Wairé.

### **2.2. Situation géographique**

La commune de Dianvely est située dans une zone montagneuse avec quelques plaines sablonneuses. Les villages de Guimel, Gamni, Guénébara, Beni et Soroni sont tous situés sur les collines. Quant au Séno qui est au Nord de la commune, il est favorable à l'élevage et non à l'agriculture. Elle est limitée au nord par la commune urbaine de Douentza, au sud par le cercle de Koro, à l'est par la commune de Kerena et à l'ouest par la commune de Kassa (cercle de Koro)

### **3.3 Organisation administrative**

La commune rurale de Dianwely a été créée par la loi 96-059 du 4 Novembre 1996 portant création des communes au Mali, elle est fonctionnelle depuis les élections communales de 1999. Elle compte 32 villages.

La commune de Dianwely a pour chef lieu Dianwely Maoundé et relève administrativement du cercle de Douentza dont elle est distante de dix huit kilomètres du chef lieu. Elle est administrée par un conseil communal, organe délibérant de 11 membres qui a élit en son sein un organe exécutif composé du maire et de 3 adjoints. La composition politique du conseil communal est assez diversifiée à travers la représentation de 4 partis politiques et des indépendants.

### **3.4 Organisation institutionnelle**

L'organisation institutionnelle repose sur le conseil communal de 11 membres et le bureau communal de 4 membres ; des commissions de travail ont été créées pour animer les domaines des finances, de l'état civil, de l'environnement et de l'éducation et de la santé. La commune est représentée au sein du conseil de cercle par trois élus.

Les autres institutions ou services qui collaborent avec la commune sont l'administration à travers le sous préfet basé à Douentzai, les services techniques de la santé, de l'éducation, de l'Agriculture, de l'élevage, de la conservation de la nature, de l'hydraulique, de la perception, de la protection des végétaux, le service de la Production et l'Industrie Animale et l'ANICT

Les ONGs et projets partenaires sont la NEF, ALCOP, le Centre de conseil communal, le Projet de conservation et valorisation de la Biodiversité et des Eléphants dans la Gourma et le Projet d'Appui Aux Communes Rurales (PACR)

## **IV SITUATION DE REFERENCE**

### **4.1 Caractéristiques physiques**

#### **4.1.1. La superficie**

La commune de Dianwely situé dans l'ancien arrondissement de Douentza s'étend sur une superficie de 165,57 km<sup>2</sup>.

#### **4.1.2. Le Climat**

Le climat est de type sahélien avec d'importantes variations de températures pouvant atteindre souvent plus de 45° à l'ombre en avril mai. Le climat est de type aride à saisons contrastées avec une saison sèche longue de fin septembre en juin et une saison pluvieuse aléatoire de juillet en septembre.

#### **4.1.3. La pluviométrie**

Les pluies dont les quantités oscillent entre 350 et 400 mm /an tombent entre juin et octobre et inégalement réparties dans le temps et dans l'espace. Aucune rivière, ni fleuve ne traverse la commune. La plupart des mares et rigoles torrentielles existantes tarissent un mois après l'arrêt des pluies.

#### **4.1.4. Les Sols**

La commune dispose d'un vaste territoire riche en ressources végétales (ligneuses et herbacées) assurant l'alimentation en eau des animaux. Les terres agricoles sont dégradées. Les sols sont repartis entre les terres destinées aux productions céréalières généralement situées dans la vallée et les pâturages ; ce qui pose un problème de cohabitation des activités agricoles et pastorales. L'agriculture est l'activité dominante de la commune

#### **4.1.5. L'environnement naturel et humain**

L'environnement naturel se caractérise par la présence de chaînes de montagnes, une végétation dominée par des arbustes et quelques arbres qui se dispersent pêle-mêle des espèces comme le tamarinier, les acacias... Quand à la faune elle est assez dégradée avec quelques oiseaux, lapins et hérissons.

Sur le plan humain, le système de peuplement se manifeste par un brassage de plusieurs ethnies autochtones et allochtones coexistant dans un type d'habitat fait de matériaux traditionnels en banco.

#### **4.1.6 Hydrographie**

Les points d'eau sont les puits modernes et quelques forages équipés. Il n'y a pas de cours d'eau, sauf un barrage de retenue réalisé à Beni par ALCOP (Projet d'Appui à la lutte contre la Pauvreté).

### **4.2 Caractéristiques démographiques et sociales**

#### **4.2.1 Population/densité**

La commune rurale de Dianvely compte 7725 habitants soit une densité de 46,65 habitants au km<sup>2</sup>.

La population est inégalement répartie entre les 8 villages. La population est constituée uniquement de Dogons avec comme activité principale l'agriculture.

Pendant la saison sèche on constate un grand mouvement de la population vers les villes de l'intérieur comme Mopti, Ségou, Bamako et souvent des pays voisins surtout Burkina Faso et la Côte d'Ivoire. Ces mouvements concernent les filles et les garçons.

#### **4.2.2. La répartition de la population**

La répartition de la population est inégale entre les villages. La population est en majorité jeune à l'image de tout le pays. C'est une population assez mobile dans la mesure où elle est en majorité composée d'éleveurs transhumants qui se déplacent au gré des besoins d'alimentation et d'abreuvement du cheptel.

#### **4.2.4. Les principales ethnies et leurs occupations traditionnelles**

Les principales ethnies qui y vivent sont les dogons majoritaires et les peulhs. La religion dominante est l'islam. Leurs occupations traditionnelles sont l'agriculture, l'élevage, l'exploitation forestière, l'artisanat, le petit commerce.

### **4.3 Caractéristiques économiques**

#### **4.3.1 Agriculture**

La commune située en zone exondée ne pratique que l'agriculture saisonnière (pendant la saison des pluies). Les cultures pratiquées sont le mil, le sorgho, le wandzou, l'arachide, le niébé. Il faut signaler le barrage de retenu d'eau du village de Béni pour l'agriculture. C'est la seule infrastructure agricole de la commune. Les femmes exploitent quelques parcelles à leur compte.

#### **4.3.2. Elevage**

Il est la seconde activité et le fait le plus marquant est le transfert du gros du bétail des éleveurs aux mains des agriculteurs après la sécheresse de 1984, pendant laquelle faute de pouvoir en assurer la subsistance, les animaux ont été vendus aux agriculteurs qui ont mis à profit leurs stocks céréaliers pour conserver le cheptel. Les animaux sont confiés aux éleveurs peuls ; les ressources animales sont assez importantes, et comptent 986 bovins, 2186 ovins/caprins, 56 camelins, 36 équins, 178 asins, 11844 volailles

La commune de Dianwely est une zone d'élevage par excellence, le pâturage est suffisant pour les animaux de la commune, mais la transhumance des animaux étrangers constitue une difficulté dans la gestion des pâturages. En plus de cela il y a le ramassage des herbes sèches par les ressortissants des autres communes au moyen de charrettes pour la ville de Douentza.

Les femmes de la commune participent aux activités de l'élevage par l'embouche de petits ruminants et aussi par l'élevage de la volaille.

#### **4.3.3 Environnement/Assainissement**

Il existe une brigade de protection de l'environnement dans les différents villages. Il y a des jeunes qui sont choisis pour surveiller la brousse (les arbres). Avec l'invasion des criquets migrants ou pèlerins cette brigade a été renforcée et équipée en matériels de traitement par l'Etat.

#### **4.3.4. Artisanat**

Cette activité est pratiquée par beaucoup de femmes et hommes. Le secteur recouvre assez de potentialités qui peuvent être davantage mises en valeur et suffisamment exploitées par la commune pour une plus grande rentabilité. La teinture des pagnes par les femmes, est assez convoitée et peut être améliorée. Tous les produits fabriqués par les artisans de la commune sont commercialisés dans la commune ou les communes limitrophes (Douentza, Kéréna, Kassa etc)

#### **4.3.5. Activités culturelles**

Les activités culturelles sont l'organisation des semaines artistiques et culturelles, la participation aux semaines et biennales, les cérémonies de mariage, baptêmes, circoncisions etc.

#### **4.3.6 Commerce**

C'est une activité peu importante et porte surtout sur les sous produits de l'agriculture et les ovins/caprins. Le marché hebdomadaire de Dianvely peu fréquenté par les commerçants des villages de l'intérieur n'est pas un cadre d'échanges important. Ses capacités sont faibles. En saison sèche deux véhicules assurent la liaison Douentza-Dianvely.

### **4.3.7. Voies de communication**

La commune est parcourue par 2 (deux) pistes : Douentza-Koro et Douentza-Beni. Le reste des villages est enclavé et difficilement accessible du fait du relief accidenté excepté Dianvely Kessel – Dianvely Maoundé.

## **4.4. Caractéristiques socio-économiques et culturelles**

### **4.4.1 Services sociaux de base**

**En matière d'éducation**, la commune dispose de 3 écoles dont l'effectif cumulé est de 547 élèves ; elle dépend de chef lieu de cercle (Douentza) pour le second cycle.

La commune avec un ratio de 1 école pour 3, demeure en deçà du taux requis par le PRODEC (75%) en 2010. Il en est de même en matière d'alphabétisation au taux très bas de 0,73%.

**En matière de santé**, on enregistre en terme d'accouchements assisté environ 42 à 48 par an soit un taux de 15%. Le taux de couverture vaccinale est de 75%. Il faut signaler que 1 à 2% des femmes à l'âge de procréer pratiquent les méthodes contraceptives. Quant aux C.P.N (consultations prénatale) elles sont suivies par environ 60% des femmes.

**En matière d'hydraulique**, la situation de l'accès à l'eau potable dépend de 14 puits à grand diamètre et 6 forages équipés.

### **4.4.2 .3 Etat de la sécurité alimentaire**

La couverture alimentaire est déficitaire au regard des rendements de production rapportés à la superficie totale emblavée et au nombre d'habitants. En fait le rendement moyen des productions de céréales en 2005 est de 486,66 kg/ha, ce qui représente par rapport à la superficie totale une production de 1 719 879,99 kg soit une moyenne de 222,63 kg par personne par an ; si l'on se réfère à la norme FAO qui est de 255,5 kg/personne par an de ration alimentaire, il apparaît clairement que la commune de Petaka n'assure la disponibilité de céréales à ses ménages est déficitaire de 32,87 kg par personne.

L'approvisionnement est effectué sur place avec les commerçants transporteurs qui desservent la commune pendant les jours de foire de Boni, Hombori et sur le marché de Douentza. La stratégie mise en place par l'Etat et la commune pour assurer la disponibilité et l'accès consiste dans la création des banques ; il y a une banque de céréales communale qui est fonctionnelle à travers un comité de gestion chargé de la gestion des stocks. Une autre stratégie appuyée par l'ONG Catholic Relief Service (CRS) est l'organisation de foire Agricole pendant laquelle les producteurs ont l'opportunité d'accéder aux semences subventionnées et de disposer librement de leurs réserves.

La NEF, opérateur dans le cadre du projet Fonds Italie/CILSS d'appui aux zones à risque environnemental et social élevé appuie la préparation, le montage, l'implantation et la gestion de projet de production Agricole notamment la maraîchage au profit des communautés villageoises et/ou de la commune.

La commune reflète la situation de sa région d'appartenance Mopti, qui a une des incidences de pauvreté la plus élevée avec plus de trois quarts (76,2 %) <sup>1</sup>. En ce qui concerne le cercle selon la même source du CSLP, l'incidence de pauvreté est de 73% et l'indice de précarité de 61,2%.

---

<sup>1</sup> Source Document CSLP 2000

## **V. ATOUTS ET ONTRAINTES**

### **5.1. Les atouts**

#### **5.1.1 Ressources humaines**

La commune possède comme atout principal les ressources humaines notamment la main d'œuvre constituée surtout des jeunes garçons et filles ; l'évolution par âge de la population à l'instar de celle du cercle indique une force productive croissante pour la commune.

#### **5.1.2 Terres**

Les potentialités de la commune résident essentiellement dans les terres de productions à travers les plaines aménageables situées entre les collines qui longent en tous sens les villages, il y aussi le barrage aménagé par ALCOP dans le village de Béni pour la production agricole, la main d'œuvre active constituée surtout de la jeunesse qui constitue la frange la plus importante de la population. En vue d'appuyer les paysans et paysannes des villages, la NEF a initié depuis plus de 8 ans une caisse d'épargne et de crédit (CVECA) qui est aujourd'hui autonome et finance les besoins de crédit des membres et autres demandeurs. Cette caisse constitue un outil précieux pour mobiliser les ressources locales et financer les projets d'équipement des producteurs et toutes activités génératrices de revenus.

#### **5.1.3. Pâturages et Forêts**

Elle regorge de pâturages fournis par les et les formations existantes et les vastes plaines qui jouxtent les collines.

Les ressources forestières sont limitées dans la commune. Elles fournissent tout de même une part considérable des pâturages herbacés aux animaux, les produits de cueillettes tels que les feuilles et fruits des arbres comme le baobab, l'accacia albida, le tamarinier, le bois de chauffe et de service. Elle comprend la petite faune en particulier les pintades, les pignons, les lapins, les écureuils etc

#### **5.1.5 Atouts socio économiques**

Ce secteur regorge d'atouts considérables en terme de production de matériels aratoires, d'objets d'arts et de teintures (par rapport aux tissus traditionnels) et a besoin d'être mis en valeur et suffisamment exploité par la commune pour une plus grande rentabilité.

Les marchés hebdomadaires fréquentés sont ceux de Dianwely, Boni, Douentza pour échanger les produits locaux et externes.

De nombreuses pistes difficilement praticables en hivernage relie le chef lieu de commune aux autres villages. La liaison avec le centre urbain est assurée hebdomadairement par les véhicules forains. Cependant la commune a financé avec l'appui de l'ANICT l'amélioration de la piste Dianvely – Béni. En matière d'information, la commune rurale de Dianvely est couverte par la radio rurale de Douentza et la station de l'ORTM. Le RAC disponible est celui du CSCOM qui permet la communication avec le Centre de Santé de Référence du Cercle.

## **5.2. CONTRAINTES**

### **5.2.1 Liées à la disponibilité**

Les contraintes majeures sont l'insuffisance des productions, la faiblesse des rendements, et le sous équipement des paysans.

L'insuffisance des productions et la faiblesse des rendements sont dues à la pauvreté des sols, au sous équipement agricole, au mode extensif de culture, aux attaques de déprédateurs, à la faible pluviométrie, l'insuffisance de main d'œuvre, les difficultés d'approvisionnement, l'étroitesse des zones de pâturage, le fauchage abusif de la paille, l'insuffisance de la vaccination, l'intoxication alimentaire, le déboisement provoqué par la coupe abusive des arbres, l'érosion éolienne et hydrique, l'insuffisance d'eau et la pauvreté

### **5.2.2 Liées à l'accès**

La dégradation des pistes d'accès aux villages de la commune et aux autres communes constitue un handicap majeur en matière de communication. Cette situation s'explique par l'érosion hydrique, l'insuffisance d'entretien. Les autres contraintes identifiées sont l'insuffisance d'eau potable et le manque de moyens financiers

### **5.2.3 Liées à l'utilisation appropriée des aliments**

Les contraintes dans ce domaine sont l'insuffisance de couverture sanitaire et des productions maraîchères.

### **5.2.4 Liées à la stabilité**

Les dégâts causés par les eaux de ruissellement sur les villages situés au flanc de la colline constituent la principale contrainte liée à la stabilité.

## DEUXIEME PARTIE

### PLAN QUINQUENNAL DE SECURITE ALIMENTAIRE DE LA COMMUNE

#### VI 1. PLAN D'ACTION

**OBJECTIF GLOBAL** : contribuer à assurer la sécurité alimentaire des populations de la commune

<b>PILIER</b>	<b>CONTRAINTES</b>	<b>OBJECTIFS SPECIFIQUES</b>	<b>RESULTATS ATTENDUS</b>	<b>ACTIVITES</b>	<b>INTERVENANTS</b>	<b>RESPONSABLES</b>
<b>DISPONIBILITE</b>	Faible production	Augmenter la production	La production est augmentée	Aménagement des mares Aménagement des barrages	Partenaires techniques et financiers	Maire
	Insuffisance de rendements	Améliorer les rendements	Le rendement est amélioré	Fertilisation des sols Construction de cordons pierreux	Partenaires techniques et financiers	Maire
	Sous équipement des paysans	Equiper les paysans	Les paysans sont équipés	Equiper des paysans en matériels	Partenaires techniques et financiers	Maire
<b>ACCESSIBILITE</b>	Enclavement des villages	Désenclaver certains villages	Au moins 3 villages sont désenclavés	Construction de pistes rurales	Partenaires techniques et financiers	Maire
	Insuffisance d'eau potable	Réaliser des puits à grand diamètre	Des puits à grand diamètre	Creusement de puits à grand diamètre	Partenaires techniques et financiers	Maire

			sont réalisés		financiers	
	Manque de moyens financiers	Créer des AV ou coopératives	Les AV ou coopératives sont créées	Installation de caisses de crédit villageoises	Partenaires techniques et financiers	Maire
<b>UTILISATION</b>	Insuffisance de couverture sanitaire	Améliorer la couverture sanitaire	La couverture sanitaire est améliorée	Construction d'une maternité	Partenaires techniques et financiers	Maire
	Insuffisance de la production maraîchère	Améliorer la production maraîchère	La production maraîchère est améliorée	Aménagement de périmètres maraîchers des femmes	Partenaires techniques et financiers	Maire
<b>STABILITE</b>	Dégâts causés par les eaux de ruissellement sur les villages situés au flanc de la colline	Sécuriser les villages situés sur le flanc de la colline	Les villages au flanc de la colline sont sécurisés	Canalisation et valorisation des eaux de pluies	Partenaires techniques et financiers	Maire
				Construction de barrages		

**VI.2 EVALUATION DU PLAN (en milliers de FCFA)**

PILIER	ACTIVITES	INDICATEURS	COUT TOTAL	COUT PAR AN					LOCALISATION
				1	2	3	4	5	
<b>DISPONIBILITE</b>	Aménagement des mares	4 mares sont aménagées pour l'exploitation de 4 ha	20 000	-	-	10 000	5 000	5 000	Dianwely Kessel, Guimel, Dianwely Maoudé, Soroni
	Construction de cordons pierreux	2 000 mètres de cordons pierreux sont construits	10 000	-	-	3 000	3 000	4 000	Beni, Gamni, Guimel, Soroni
	Equiperment des paysans en matériels	40 paysans sont équipés	12 000	-	-		6 000	6 000	Dianwely Kessel, Guimel, Dianwely Maoudé, Beni, Gamni, Guimel, Soroni, Fombori Doh, Guinebana
<b>ACCESSIBILITE</b>	Construction de pistes rurales	10 km de pistes rurales sont réalisés	50 000	-	-	20 000	20 000	10 000	Dianwely-Gamni-Soroni
	Creusement de puits à grand diamètre	8 puits à grand diamètre sont creusés	190 000	-	-	70 000	30 000	90 000	Béni, Gamni, Guimel, Fombori Doh, Soroni, Dianwely MaoudéGuinébana
	Installation de caisses de crédit villageoises	7 caisses de crédit sont installées	14 000	-	-	5 000	5 000	4 000	Béni, Gamni, Guimel, Fombori Doh, Soroni, Dianwely Maoudé Guinébana
	Construction	Une maternité est	20 000	-	-	20 000	-	-	Dianwely Maoudé

<b>UTILISATION</b>	d'une maternité	construite et fonctionnelle							
	Aménagement de périmètres maraîchers des femmes	4 périmètres maraîchers sont aménagés	40 000	-	-	20 000	10 000	10 000	Béni, Soroni, Dianwely Maoudé Dianwely Kessel
<b>STABILITE</b>	Canalisation et valorisation des eaux de pluies	250 mètres de canalisations sont réalisés	20 000	-	-	10 000	5 000	5 000	Dianwely Maoudé, Soroni
<b>TOTAL</b>			376000	0	0	158000	84000	134000	

### VI.3 PLAN DE FINANCEMENT

PILIER	ACTIVITES	COUT TOTAL	COUT PAR SOURCE DE FINANCEMENT				
			Commune	Etat (ANICT)	PTF	Populations	Autres
DISPONIBILITE	Aménagement des mares	20 000	2 000	-	18 000		
	Construction de cordons pierreux	10 000				10 000	
	Equipement des paysans en matériels	12 000			12 000		
ACCESSIBILITE	Construction de pistes rurales	50 000		10 000	35 000	5 000	
	Creusement de puits à grand diamètre	190 000		20 000	151 000	19 000	
	Installation de caisses de crédit villageoises	14 000			10 000		4 000
UTILISATION	Construction d'une maternité	20 000	5 000	-	13 000	2 000	
	Aménagement de périmètres maraîchers des femmes	40 000			30 000	4 000	6 000
STABILITE	Canalisation et valorisation des eaux de pluies	20 000			18 000	2 000	
<b>TOTAL</b>		376 000	7000	30000	287 000	42000	10000

## **VIII. CONCLUSION**

Le plan de sécurité alimentaire est un outil d'investissements pour l'amélioration des conditions de vie des ménages de la commune ; il intègre le plan de développement économique, social et culturel et vise un équilibre social durable fondé sur la disponibilité de l'alimentation des ménages, l'accès aux aliments, l'utilisation appropriée de ceux-ci et la stabilité de l'approvisionnement ; c'est un levier dans la lutte contre la pauvreté par la mise en œuvre des activités génératrices de revenus, de production agricole, d'élevage ainsi que les mesures d'amélioration de la communication, de l'accès aux marchés et des conditions d'hygiène alimentaire.

L'élaboration du PSA a impliqué tous les élus, les populations ; pour le financement de sa mise la stratégie préconisée est de mobilisera les ressources budgétaires de la commune, les contributions des populations, les droits de tirage de l'ANICT et les concours des ONGs et projets partenaires soit en maîtrise d'ouvrage communale soit en maîtrise d'ouvrage privée. Le suivi évaluation sera assuré par une commission locale sur la base de résultats attendus et des indicateurs qu'elle élaborera et à en fonction des 4 piliers de la sécurité alimentaire. Elle rendra compte périodiquement au conseil communal de ses travaux et celui-ci aux communautés villageoises au cours d'assemblées générales annuelles.

## Liste des membres du Conseil Communal

PRENOMS ET NOMS	FONCTION	Parti politique
Kagoe Hamadoun	Maire	ADEMA
Ongoiba Ousmane Seydou	1 <sup>er</sup> adjoint	UDD
Ongoiba Habibou	2 <sup>eme</sup> adjoint	BDIA
Guire Sidi Amadoun	3 <sup>eme</sup> adjoint	ADEMA
Ongoiba Yacouba Alhadji	Conseiller communal	US-RDA
Ongoiba Bourema Saidou	Conseiller de cercle	ADEMA
Djire Saidou Samba	Conseiller de cercle	ADEMA
Ongoiba Boucari Amguire	Conseiller communal	ADEMA
Guindo Cheick Oumar	Conseiller communal	US-RDA
Ongoiba Soumaila	Conseiller communal	US-RDA
Ongoiba Oumar	Conseiller communal	US-RDA

### Copie du Procès Verbal de délibération du Conseil Communal

#### Liste des participants aux étapes de planification

#### Journées intercommunautaire

N°	Nom et prénom	Village
1	Ousmane Ongoiba	Dianvely kessel
2	Amadou Ongoiba	Dianvely Maoundé
3	Amaniba Komnotogou	Guimel
4	Abdrahmane Ongoiba	Dianvely Maoundé
5	Awaya Djélecoumaga	Gamni
6	Souleymane Komnotogou	Guimel
7	Issa Timté	Gamni
8	Seydou Djiré	Dianvely Maoundé
9	Yacouba Yalcouyé	Dianvely kessel
10	Boucarou Kagoe	Beni
11	Hamadoun Kagoe	Maire
12	Djibrilou Ongoiba	Dianvely kessel
13	Salif Tembiné	Guenebana
14	Souleymane Timbiné	Guenebana
15	Oumar Kane	Prestataire NEF
16	Amadou Maiga	Prestataire
17	Youssof Ongoiba	Service Agriculture

#### Atelier de planification

N°	Nom et prénom	Fonction
1	Ousmane Ongoiba	1 <sup>er</sup> adjoint
2	Amadou Ongoiba	Notable
3	Yacouba Ongoiba	Conseiller communal
4	Adoumno Djiguiba	Conseiller de village
5	Nouhoum Ongoiba	Conseiller de village
6	Moussa Ongoiba	Conseiller de village
7	Sekou Ongoiba	Président CGS
8	Mamadou Ongoiba	Notable
9	Yacouba Yalcouyé	Conseiller communal
10	Hamadoun Ongoiba	Notable

11	Hamadoun Kagoé	Maire
12	Abdoulaye Djiguiba	Notable
13	Agoudiou Ongoiba	Conseiller de village
14	Boureima Ongoiba	Notable
15	Akoungo Ongoiba	Notable
16	Issa Ongoiba	Notable
17	Hassouma Ongoiba	Notable
18	Agara Maiga	Notable
19	Samba Djoungué	Notable
20	Nouhoum Djiguiba	Notable
21	Brahima Ongoiba	Notable
22	Ousmane Ongoiba	Notable
23	Amadou Maiga	Notable
24	Hamidou Ongoiba	Notable
25	Haram Ongoiba	Notable
26	Sidou Ongoiba	Notable
27	Amadou Ongoiba	Notable
28	Hassane Ongoiba	Notable
29	Mamadou Gadiaga	Notable
30	Alasseyni Ongoiba	Notable